

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2022-09 (GRH)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-deux et le 31 mars, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni en visioconférence, après convocation légale, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Date de convocation : 18 mars 2022
Nombre d'élus en exercice : 20
Présents : 15
Absents : 5
Votants : 15 + 1 pouvoir
Réception en Préfecture le :
Délibération certifiée exécutoire le :
Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

Etaient présent(e)s : Mesdames Stéphanie COLOMBERO, Lila DESJARDINS, Marion MAGNAN, Michèle MOUTTE, Patricia PAUL (ayant reçu pouvoir de monsieur GOSSA), Sandra RAPONI, Laurie SARDELLA, Messieurs Claude BONDIL, Robert GAY, Maurice JAYET, Bernard LIPERINI, Serge PRATO, Jean-Yves ROUX (en visioconférence), Daniel SPAGNOU (en visioconférence).

Etaient excusé(e)s : Mesdames Michèle COTTRET, Isabelle MORINEAUD.
Messieurs Benoît GAUVAN, Marcel GOSSA (ayant donné pouvoir à madame PAUL), Jean-Michel TRON.

Objet : Organigramme fonctionnel

Le Président expose :

L'adoption du projet de service, présenté dans le rapport précédent, implique l'abrogation de la délibération du bureau du Conseil d'administration n° 2021-54 (GRH) du 23 novembre 2021. Or, cette délibération sert de fondement à l'organigramme du SDIS.

Il y a donc lieu de prendre une nouvelle délibération, spécifique à l'organigramme. A cette occasion, les évolutions suivantes sont proposées :

- Rattachement de la mission « Projets européens », avec grade cible de catégorie B, au groupement « Finances »
- Prise en compte de la création du poste de « Chef de mission » à la mission « Hygiène et sécurité », cette fonction étant cumulée avec un poste de commandant de compagnie (Cf. Rapport n°5)
- Transformation du groupement « Santé et Secours Médical » en « Sous-Direction Santé », pour tenir compte des dispositions de la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021

A chaque fonction de l'organigramme correspond un grade cible qui permet de maintenir une cohérence hiérarchique de l'ensemble des services, des compagnies et des groupements, tout en offrant des perspectives d'évolution de carrière pour les agents.

Cependant, comme précédemment, la personne pourra détenir un grade inférieur ou, à titre dérogatoire, immédiatement supérieur au grade cible visé, si l'intérêt du service le nécessite, en fonction des possibilités offertes par le tableau des emplois permanents et des capacités budgétaires de l'établissement

La répartition, groupement par groupement, se fait de la manière suivante :

DIRECTION (DIR) :

Directeur départemental, Chef de corps
Directeur départemental adjoint, Chef de corps adjoint

Colonel hors classe
Colonel

Assistant de direction, chargé de la communication
Assistant de direction, chargé des instances

Attaché
Attaché

Mission hygiène et sécurité

- **Chef de mission (également chef de compagnie)** capitaine
- Chargé de mission rédacteur

Service développement du volontariat :

- Officier SPP (également chef de compagnie) Commandant
- Assistant de direction Attaché
- Officier SPV, chargé du développement Commandant SPV

Officier référent volontariat, siégeant au CODIR Commandant SPV

GROUPEMENT GESTION DES RISQUES (GGR) :

Chef de groupement Lieutenant-colonel

Service prévention des risques :

- Chef de service Commandant

- **Bureau prévention / prévision :**

- Chef de bureau Lieutenant hcl
- Officier préventionniste (2) Lieutenant lcl
- Prévisionniste Lieutenant lcl

- **Bureau cartographie :**

- Chef de bureau Ingénieur territorial
- Agent SIG Adjudant
- Agent reconnaissance OPS Agent de maîtrise principal
- Géomaticien Agent de maîtrise principal

Service opérations :

- Chef de service Commandant

- **Bureau de la mise en œuvre opérationnelle :**

- Chef de bureau technicien

- **CTA-CODIS**

- Chef de centre Lieutenant hcl
- Chef de salle (5) Lieutenant 2cl
- Opérateur (9) Sapeur à sergent

Secrétariat de groupement :

- Assistant du chef de groupement Rédacteur
- Assistant de gestion Adjoint administratif principal lcl



GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES (GRH) :

Chef de groupement

Commandant

Service des ressources humaines :

➤ Chef de service

Attaché(e)

○ **Bureau des personnels permanents (SPP/PATS) :**

- Chef de bureau
- Assistant de gestion

Rédacteur principal Icl
Adjoint administratif principal Icl○ **Bureau des personnels volontaires (SPV) :**

- Chef de bureau
- Assistant de gestion

Rédacteur principal Icl
Adjoint administratif principal Icl**Service formation :**

➤ Chef de service

Capitaine

○ **Bureau de la mise en œuvre des formations :**

- Chef de bureau
- Responsable pédagogique (2)
- Responsable pédagogique

Lieutenant hcl
Adjudant
Agent de maîtrise principal○ **Bureau de l'ingénierie pédagogique :**

- Chef de bureau
- Assistant de gestion

Lieutenant hcl
Adjoint administratif principal Icl**Secrétariat de groupement :**

➤ Assistant du chef de groupement

Rédacteur

GROUPEMENT TECHNIQUE ET LOGISTIQUE (GTL) :

Chef de groupement

Commandant

Service technique :

➤ Chef de service

Capitaine

○ **Bureau du parc roulant :**

- Mécanicien itinérant (2)

Adjoint technique principal Icl

○ **Bureau logistique :**

- Chef de bureau
- Contrôleur EPI
- Magasinier / coursier (2)

Technicien principal 1^{er} cl
Agent de maîtrise principal
Adjoint technique principal Icl**Service infrastructures :**

➤ Chef de service

Ingénieur

➤ Assistant (0,5)

Adjoint administratif principal Icl

Service informatique / téléphonie / transmissions :

- | | |
|-----------------------|-----------------------------|
| ➤ Chef de service | Technicien principal 1cl |
| ➤ Technicien | Technicien |
| ➤ Agent technique (2) | Agent de maîtrise principal |

Secrétariat de groupement et accueil :

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|
| ➤ Assistant du chef de groupement | Rédacteur |
| ➤ Assistant, chargé d'accueil | Adjoint administratif principal 1cl |

SOUS-DIRECTION SANTÉ (SDS) :

Médecin-chef	Médecin classe exceptionnelle
--------------	-------------------------------

Chefferie :

- | | |
|-------------------------------|---------------------|
| ➤ Médecin de chefferie | Médecin hors classe |
| ➤ Cadre de santé de chefferie | cadre de santé |

Pharmacie à usage intérieur :

- | | |
|------------------------|-------------------------------------|
| ➤ Pharmacien gérant | Pharmacien classe normale |
| ➤ Assistant de gestion | Adjoint administratif principal 1cl |

Secrétariat de chefferie :

- | | |
|-----------------------------|-----------|
| ➤ Assistant du médecin-chef | Rédacteur |
|-----------------------------|-----------|

GROUPEMENT FINANCES (FIN)

Chef de groupement	Attaché principal
Chargé de mission « projets européens »	Contractuel catégorie B

Service finances :

- | | |
|------------------------|-------------------------------------|
| ➤ Chef de service | Rédacteur principal 1cl |
| ➤ Assistant de gestion | Adjoint administratif principal 1cl |

Service de la commande publique :

- | | |
|------------------------|-------------------------------------|
| ➤ Chef de service | Rédacteur principal 1cl |
| ➤ Assistant de gestion | Adjoint administratif principal 1cl |

CIS MANOSQUE

Chef du CIS Manosque, chef de la compagnie	Commandant
--	------------

Adjoint au chef de Cis de Manosque	Lieutenant hcl
Officier de garde	Lieutenant 1cl
Chef d'agrès tout engin (5)	Adjudant
Chef d'agrès une équipe, chef d'équipe, équipier (8)	Sapeur à sergent
Assistant(e)	Adjoint administratif principal 1cl

CIS FORCALQUIER

Chef de la compagnie, chef du CIS Forcalquier *
Chef d'agrès tout engin, sous-officier de garde (3)
Assistant(e) (0,5)

Capitaine
Adjudant
Adjoint administratif principal Icl

CIS DIGNE-LES-BAINS

Chef du CIS Digne-les-Bains, chef de la compagnie
Adjoint au chef du CIS Digne-les-Bains
Chef d'agrès tout engin, sous-officier de garde (5)
Chef d'agrès une équipe, chef d'équipe, équipier (8)

Capitaine
Lieutenant Icl
Adjudant
Sapeur à sergent

CIS CASTELLANE

Chef de la compagnie, chef du CIS Castellane*

Capitaine

Secrétariat mutualisé des compagnies de Digne-les-Bains et Castellane :

➤ Assistant

Adjoint administratif principal Icl

CIS SISTERON

Chef de la compagnie, chef du CIS Sisteron

Capitaine

CIS BARCELONNETTE

Chef de la compagnie, chef(fe) du CIS Barcelonnette*

Capitaine

Secrétariat mutualisé des compagnies de Sisteron et Barcelonnette :

➤ Assistant

Adjoint administratif principal Icl

* la fonction de chef CIS peut être tenue par un officier SPV

SYNTHÈSE :

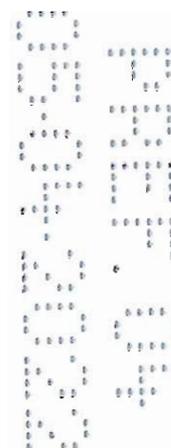
Filière sapeurs-pompiers professionnels (75) :

Grade	Nombre
Colonel hors classe	1
Colonel	1
Lieutenant-colonel	1
Commandant	5
Capitaine	7
Lieutenant hors classe	5
Lieutenant première classe	5
Lieutenant deuxième classe	5
Adjudant	16
Sergent	25
Caporal à sapeur	
SOUS TOTAL 1	71

Grade	Nombre
Médecin classe exceptionnelle	1
Médecin hors classe	1
Pharmacien classe normale	1
Cadre de santé	1
Infirmier hors classe	0
SOUS TOTAL 2	4

Filière administrative (26) :

Grade	Nombre
Attaché principal	1
Attaché	4
Rédacteur principal première classe	4
Rédacteur	5
Adjoint administratif principal première classe à adjoint administratif	12
SOUS TOTAL 3	26



Filière technique (16) :

Grade	Nombre
Ingénieur	2
Technicien principal première classe	2
Technicien	2
Agent de maîtrise principal à agent de maîtrise	6
Adjoint technique principal première classe à adjoint technique	4
SOUS TOTAL 4	16

TOTAL : 117 emplois permanents

Le comité technique a rendu un avis sur ce rapport lors de sa séance du 16 mars 2022.

Avis rendu :

Collège des représentants du personnel : vote contre à la majorité (3 voix contre 1 abstention)

Collège des représentants de l'administration : vote pour à l'unanimité (3 voix pour)

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'administration ont adopté ce rapport par 15 voix pour et 1 abstention.

Le Président du Conseil d'administration



Jean-Claude CASTEL

